

PROGRAMME

RELAIS PETITE ENFANCE

AGENDA MARS AVRIL 2025

Le Relais accueille Marion SIBBILLE en stage pour une VAE d'Éducatrice de Jeunes Enfants

- **EMPILAGE DE BOÎTES**
Boîtes d'œufs et de chaussures
 - Mardi 4/03 de 9h30 à 11h30
 - Vendredi 07/03 de 9h30 à 11h30
- **BOUL'TROU**
Jeu d'adresse
 - Mardi 11/03 de 9h30 à 11h30
 - Vendredi 14/03 de 9h30 à 11h30
- **LES TUBES SENSORIELS MAGIQUES**
 - Mardi 18/03 de 9h30 à 11h30
- **SEMAINE NATIONALE DE LA PETITE ENFANCE**
Encore ! Jouer à l'infini...
 - Vendredi 21/03 de 9h à 12h à la salle Jean Jaurès à Colombelles
- **TOUT EN CARTON**
Installation immersive
 - Mardi 25/03 de 9h30 à 11h30
 - Vendredi 28/03 de 9h30 à 11h30
- **DÉCOR DE PAQUES**
Peinture sur vitres
 - Mardi 01/04 de 9h30 à 11h30
 - Vendredi 04/04 de 9h30 à 11h30
- **MON PETIT LAPIN**
Collage
 - Mardi 08/04 de 9h30 à 11h30
- **Fermeture du Relais**
 - Du 11/04/2025 au 21/04/2025
- **CHASSE AUX OEUFS**
 - Mardi 22/04 de 9h30 à 11h30
- **ALLO ? QUI ME PARLE ?**
 - Vendredi 25/04 de 9h30 à 11h30
- **INITIATION AUX GESTES DE PREMIERS SECOURS PÉDIATRIQUES**
 - Samedi 26/04 de 8h45 à 12h30 au RPE de Colombelles
- **SORTIE À LA MICRO-FOLIE**
L'ours et la lune
 - Mardi 29/04 à 9h30 au RPE (trajet avec le bus), ou à 10h à la Grande Halle Rue des Ateliers

Relais
Petite Enfance



COLOMBINE

20 place François-Mitterrand
14460 Colombelles
02 31 52 04 48
07 57 08 30 73
rpe@colombelles.fr

HORAIRES

PERMANENCES D'ACCUEIL

lundi de 14h15 à 18h15
mardi de 13h15 à 16h15

OU SUR RENDEZ-VOUS



Animatrice du RPE :

Agnès SZWAICER

Une question ? Besoin d'une information ou d'une aide ?

Parents-employeurs,
assistantes maternelles,
gardes d'enfants à domicile,
l'animatrice
du relais petite enfance
est à votre disposition.



une structure de la
VILLE de
colombelles
Les couleurs de l'horizon

ACTUALITÉS

Du 15 au 22 mars 2025

SEMAINE NATIONALE DE LA PETITE ENFANCE : ENCORE ! JOUER À L'INFINI...

« Encore ! Jouer à l'infini... », voilà le thème inspirant de cette nouvelle édition ! Les matinées d'éveil du mois de mars au Relais seront consacrées aux activités élaborées par les assistantes maternelles pour éveiller les sens, l'adresse et le langage des enfants. De plus, le Relais devrait participer au concours national des Girafes Awards qui récompense les projets les plus remarquables !

Un temps fort sera proposé aux familles avec leurs enfants de moins de 6 ans à la salle Jean Jaurès :
Mercredi 19 mars de 13h30 à 18h30
Jeudi 20 mars de 9h30 à 12h et de 13h30 à 16h30
Vendredi 21 mars de 9h à 12h

Plusieurs ateliers préparés par les acteurs de la Petite Enfance de Colombelles sont prévus pour qu'adultes et enfants y jouent ensemble : l'hôpital des poupées et des doudous, les livres sans fin, la fresque à dessin, les jeux de balle, l'espace dinette... Gratuit, entrée libre.

Samedi 26 avril 2025 de 8h45 à 12h30 au RPE de Colombelles

INITIATION AUX GESTES DE PREMIERS SECOURS PEDIATRIQUES

Une matinée réservée aux parents employeurs d'un assistant maternel, pour apprendre les gestes qui sauvent les enfants et les nourrissons, et savoir comment réagir en cas d'accident (étouffement, perte de connaissance, hémorragie...). Cet atelier est organisé par les Relais Petite Enfance de Colombelles et Démouville-Cuverville, et animé par l'UDPS 14 - Union Départementale Premiers Secours du Calvados. Places limitées, inscrivez-vous auprès de votre Relais !

INFORMATIONS

VACCINATIONS OBLIGATOIRES DE L'ENFANT ACCUEILLI

Depuis le 1er janvier 2025, les enfants accueillis en collectivité ont l'obligation d'être vaccinés contre les méningocoques de type B et ACWY, en plus des vaccinations déjà obligatoires depuis 2018. En conséquence, comme dans les crèches, les écoles, les centres de loisirs..., **les assistants maternels agréés doivent s'assurer que les vaccinations de tous les enfants accueillis sont à jour.**

Ces vaccinations peuvent être vérifiées à l'aide des pages dédiées du carnet de santé ou d'un document signé par un professionnel de santé autorisé à pratiquer les vaccinations (médecin généraliste, pédiatre, sage-femme ou infirmier). Une fiche d'aide au contrôle vaccinal est à la disposition des professionnels : [2025-01-06-support-au-contrôle-des-vaccinations-petite-enfance.pdf](https://sante.gouv.fr/soins-et-maladies/maladies/maladies-de-l-enfant/article/nouvelles-obligations-vaccinales-meningocoques-questions-reponses-pour-le-grand-public)

Lorsqu'une ou plusieurs vaccinations sont manquantes, l'enfant est accueilli provisoirement pour une durée transitoire de 3 mois. Ce délai permet à la famille de débiter les vaccinations manquantes et de les poursuivre conformément au calendrier des vaccinations. Au-delà de ce délai, l'enfant ne peut plus être accueilli. En cas de difficulté ou de refus persistant de la famille, l'assistant maternel doit s'adresser au service de PMI qui pourra informer les parents et leur rappeler leurs obligations.

Informations complémentaires :

<https://sante.gouv.fr/soins-et-maladies/maladies/maladies-de-l-enfant/article/nouvelles-obligations-vaccinales-meningocoques-questions-reponses-pour-le-grand-public>



RELAIS PETITE ENFANCE

20 place François-Mitterrand, 14460 Colombelles
02 31 52 04 48 - 07 57 08 30 73 - rpe@colombelles.fr

